

Quelles denrées alimentaires un passager peut-il apporter aux Etats-Unis depuis la France ?

Types de produits	Denrées alimentaires autorisées	Denrées alimentaires interdites
Produits laitiers	<p>Seuls les fromages à pâte dure ou semi molle Exemples (liste non exhaustive) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comté • Emmental • Raclette • Beaufort • Cantal • Parmesan • Cheddar • Roquefort • Feta • Brie • Camembert • Mozzarella <p>Produits laitiers autres que les fromages Exemples (liste non exhaustive) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Crème • Yaourts • Beurre • Huile de beurre <p>Lait liquide et produits laitiers pour l'alimentation infantile</p>	Lait liquide, lait en poudre
Viandes et produits contenant de la viande, oeufs	<ul style="list-style-type: none"> • Foie gras cuit en récipient hermétiquement fermé à conserver à température ambiante • Conserves de viandes de volaille ou de porc 	<ul style="list-style-type: none"> • Viandes fraîches • Charcuteries • Conserves de bœuf • Bouillons cubes à base de viande autre que volaille ou porc • Soupes en poudre contenant de la viande autre que de la volaille • Œufs
Fruits et légumes	<p>Fruits secs Exemples (liste non exhaustive) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Abricots • Groseilles • Dattes • Figs • Pêches • Raisins • Prunes <p>Les produits suivants sont aussi admissibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aloès (les parties aériennes) • Noix de coco – la coque doit être complètement enlevée • Gingembre – racines propres • Ail : gousses pelées • Cosse de caroubes • Cosse de tamarin • Les châtaignes d'eau – seulement la noix 	Tous les fruits et légumes frais
Champignons	Champignons frais et séchés : uniquement les parties aériennes, propres, sans traces de terre	
Produits de la mer	<p>Tous les produits de la mer frais, congelés, cuits, fumés, en conserve, ou séchés (seulement dans des quantités compatibles avec un usage personnel) Exemples (liste non exhaustive) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Poisson frais • Crevettes • Ormeaux • Saumon fumé 	
Condiments	<p>Exemples (liste non exhaustive) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Huiles végétales • Vinaigre • Moutarde • Ketchup 	

Quelles denrées alimentaires un passager peut-il apporter aux Etats-Unis depuis la France ?

	<ul style="list-style-type: none"> • Mayonnaise Tous les condiments qui ne contiennent pas de produits de viande	
Conserves	Conserves autres que les conserves de viande (à usage personnelle) Nota : Pour les conserves de viande, voir la rubrique « viandes et produits contenant de la viande »	
Vins et alcools	Un litre de vin ou alcool par personne de plus de 21 ans	
Autres	<ul style="list-style-type: none"> • Confitures et gelées • Café, thé • Miel • Chocolat • Confiserie • Produits de boulangerie • Produits de pâtisserie sèche • Noix et autres fruits à coques, mais sans coques • Farine • Riz • Nouilles, pâtes sans viande ou œufs • Epices secs (sauf les agrumes, la citronnelle et les graines) • Jus en conserve 	

Ces informations sont données à titre indicatif. L'administration française ne peut être tenue responsable en cas de confiscation de certaines denrées à l'arrivée, la décision finale appartenant aux douaniers américains.

Par ailleurs, certaines denrées alimentaires autorisées doivent être déclarées à l'US Customs (fiche avion) ce qui peut conduire à un examen approfondi des denrées transportées lors du passage en douane.

Site officiel des douanes américaines : www.cbp.gov